

COMMUNIQUE DE PRESSE

Remise du prix « Mobilisons-nous contre le harcèlement »

Lancé en septembre 2013, le prix "Mobilisons-nous contre le harcèlement" organisé par le ministère de l'éducation nationale avec le soutien de la MAE (Mutuelle Assurance Education), a pour objectif de donner la parole aux jeunes des écoles, collèges, lycées et structures péri et extrascolaires pour qu'ils expriment collectivement sur le harcèlement à travers la création d'une affiche ou d'une vidéo, qui servira de support de communication pour le projet qu'ils souhaitent mener dans leur établissement.

Rectorat

Cabinet du recteur

Contact Presse

Maud Pestel

Chargée de communication et
des relations presse

T : 02 38 79 45 96
P : 06 42 71 75 05

communication
@ac-orleans-tours.fr

21 rue Saint-Étienne
45043 Orléans Cedex 1

17 établissements de l'académie ont concouru en fonction de leur classe et de la catégorie choisie. La thématique pouvait être celle du harcèlement ou du cyberharcèlement dans toutes ses dimensions.

Le jury académique a désigné 2 lauréats ainsi qu'un coup de cœur académique :

- catégorie affiche : le lycée des métiers Val de Cher / Saint-Aignan-sur-Cher
- catégorie vidéo : le collège les Capucins / Châteauroux
- « coup de cœur académique » : le collège Louis Amand / Dreux

Ces trois projets, ont été récompensés aujourd'hui lors d'une remise de prix dans les salons du rectorat à Orléans, en présence d'une représentante de la MAE, qui a remis un chèque aux représentants du coup de cœur académique.

Les 2 projets lauréats, le lycée des métiers Val de Cher et le collège des Capucins, participeront à la sélection du jury national. Celui-ci récompensera huit lauréats nationaux qui recevront chacun un prix de 2 000 € pour accompagner la mise en œuvre de leur projet. Une cérémonie de remise de prix, en présence du ministre, aura lieu début avril à Paris.



Les lauréats académiques ont reçu des diplômes pour les féliciter de leur participation.